

Editorial

Le caractère interdisciplinaire de notre revue impose un exercice de synthèse très délicat à réaliser. Nous pensons qu'il revient au lecteur qui, par ses choix, de décider de lire ce qu'il juge bon selon l'exploitation qu'il veut faire de différents textes. Toutefois, il convient de signaler que les entreprises congolaises, qu'elles relèvent du secteur public ou privé, éprouvent de sérieuses difficultés de management. Voilà pourquoi, le premier texte qui ouvre ce numéro propose au lecteur quelques pistes pour un management pragmatique aux résultats efficaces.

En effet, le pragmatisme qui apparaît comme le socle dans la gestion de ces entreprises pourrait intégrer dans l'analyse le manager et son action. Il pourrait montrer aussi à suffisance que pour subsister face à des crises, les petites entreprises d'économie locale intègrent considérablement des marques de celles qui sont instituées (culture, pensée, manières et pratiques). Quant aux managers, il se constate qu'ils développent des aptitudes individuelles qui leur permettent d'adapter leur gestion à chaque conjoncture, de puiser leur force dans l'agir local et de s'ajuster aux conditions de leur action.

Cette action et le management qui l'accompagne pourraient bien bénéficier des apports de l'intelligence artificielle, cette donne avec laquelle il nous faut composer désormais. Il n'est plus de secteur de la vie sociale qui ne recourt à cette évolution de l'intelligence humaine.

Pour leur croissance voire la diversification de leur domaine d'activités stratégiques, ces entreprises doivent être méticuleux dans l'attribution des marchés publics et ne pas sombrer dans le clientélisme qui cause de grosses entorses à l'économie nationale. Outre la bonne attribution d'un marché public, les entreprises relevant du public comptent également sur les recettes fiscales qui permettent à l'Etat congolais de disposer d'un budget à même de l'aider à réaliser ses politiques publiques ainsi que sur les évaluations des actifs en IFRS.

*Soucieux de trouver le juste milieu et consolider sa politique publique en matière de développement du pays, l'Etat se doit d'initier des contrôles administratifs des finances publiques afin d'éviter leur coulage par des fonctionnaires véreux. C'est la mission dévolue actuellement à l'Inspection Générale des Finances qui opère désormais comme le gendarme des finances publiques congolaises. Le constat des détournements ne devrait pas rester impuni ; les fonctionnaires coupables de détournements devraient être sanctionnés sévèrement afin de décourager ceux qui s'y risqueraient en considérant l'impunité dont jouissent certains.***3**

Revue Congolaise de Gestion / Volume n°21, Juin-Décembre 2023

Revenant sur la pandémie de Coronavirus, une contribution a montré son incidence sur les performances financières d'une institution de microfinance. Mais la pandémie ayant causé beaucoup de décès, l'organisation culturelle des funérailles a subi un coup sérieux imposant d'autres façons de faire le deuil. Raison pour laquelle l'analyse de l'auteur débouche sur une interrogation : la Covid-19 n'induit-elle pas un deuil pathologique ? Bonne lecture

*Prof. LWAMBENGA KABENDULA
Secrétaire Général Chargé de la Recherche*